

Diplôme inter-universitaire Construction et coordination des parcours de santé

Présentation

Les candidatures 2023/2024 seront ouvertes du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veuillez vous connecter sur le lien "candidature" dans la rubrique "SUR LE WEB" A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

Durée : 1 an - 126 h

18 jours de cours en modules de 2 ou 3 jours soit :

14 jours de cours en présentiel par modules de 2 ou 3 jours

4 jours de cours en distanciel synchrone

4 jours de stage pratique minimum

Dates 2023/2024 : A confirmer

Session 1 : 15 et 16 novembre 2023 : Lyon (Présentation de la formation)

20 novembre : Distanciel synchrone (lien national)

Session 2 : 12, 13 et 14 décembre 2023 : Grenoble (Présentation blasons)

Session 3 : 16 janvier 2024 : Distanciel synchrone (lien national)

17 janvier 2024 : Distanciel synchrone

Session 4 : 7 et 8 février 2024 : Lyon (Présentation des problématiques de recherche)

Session 5 : 18 mars 2024 : Distanciel synchrone (lien national)

26, 27 et 28 mars 2024 : Grenoble (Présentation de cas concrets)

Session 6 : 23 et 24 avril 2024 : Grenoble (Présentation de cas concrets)

Session 7 : 9 et 10 mai 2024 : Lyon

Session 7 : 19 et 20 juin 2024 : Lyon (Soutenance orale des mémoires)

Stage : à prévoir en janvier et février 2024

Tarif Formation 2023/2024

Formation continue : 2310 €

Objectifs :

Préparer aux fonctions de coordinateur d'appui des parcours de santé.

Permettre à tout professionnel ou acteur de santé d'accéder aux connaissances et compétences nécessaires à la mise en place et à l'animation d'actions de coordination des parcours de santé, notamment dans le domaine des maladies chroniques et de la dépendance et du handicap

Il s'agit de :

- de connaître l'organisation et le fonctionnement du système de santé, en particulier de ses différents acteurs et structures
- maîtriser l'usage de recommandations professionnelles en santé
- connaître les enjeux de la coordination, de l'intégration et des coopérations de l'ensemble des acteurs de santé (ville/hôpital ; sanitaire/médico-social/social)
- développer les compétences en animation et management de la construction et coordination des parcours de santé
- connaître les modalités d'élaboration des plans personnalisés de santé
- maîtriser les outils de partage d'informations entre acteurs de santé
- connaître les conditions de prise en charge et d'accompagnement des patients complexes et en situation de vulnérabilité/précarité
- connaître les divers aspects relatifs à la prise en charge de populations spécifiques en situation complexe (enfants, sujets âgés, polyhandicapés...)

Admission

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

Public cible

Tout professionnel ou acteur de santé diplômé (médecin ; pharmacien ; cadre de santé ; infirmière ; kinésithérapeute ; autre soignant ; coordonnateur médical, paramédical, ou social d'une équipe actrice de santé des secteurs sanitaires, médico-social, ou social).

Inscription sollicitée par dépôt d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae, les demandeurs devront avoir au minimum 2 ans d'expérience professionnelle.

Les inscrits seront en formation continue.

Le nombre d'inscription est limité à 30.

Contrôle des connaissances

1. Présentation d'un cas concret de coordination médico-sociale
2. Écrit sur questions de cours
3. Assiduité aux cours et stage

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Médecine
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Contacts

Responsable pédagogique

Professeur Pr. Philippe Zaoui - Grenoble
Pzaoui@chu-grenoble.fr

Coordonnateur: Sophie FAVE
sfave01@gmail.com

Contact administratif

KALLAL Sarah
sarah.kallal@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 0438388345

Programme

Comité pédagogique :

Pr Cyrille COLIN, Lyon

Pr Philippe ZAOUI, Grenoble

Sophie FAVE, (favesophie@orange.fr)

Gérard MICK, (ge.mick@wanadoo.fr)

M.WEISSMANN

M.DEBELLIS

Pour information programme 2021/2022 :

1. Parcours de santé et organisation du système de santé
2. Coopérations entre acteurs de santé
3. Plans personnalisés de santé
4. Complexité, vulnérabilité, éthique
5. Dispositifs d'évaluation, perte d'autonomie et handicap, santé mentale
6. Partage d'informations en santé
7. Coordinations spécifiques (enfance, pathologies évolutives, handicap...)
8. Construire une équipe d'appui à la coordination
9. Prévention et éducation à/pour la santé